

SOMMAIRE

Fondé en 1983, l'Institut de physique d'Ottawa-Carleton (IPOC) combine les ressources en formation aux cycles supérieurs des départements de physique de l'Université d'Ottawa et de l'Université Carleton. L'Institut offre des programmes d'études dans cinq domaines d'études : physique des particules, physique médicale, physique de la matière condensée, physique biologique et photonique.

Par suite de l'évaluation des programmes, ils ont été jugés de **bonne qualité**.

Les évaluateurs externes, qui ont remis leur rapport en mai 2014, ont été impressionnés par la qualité de la recherche menée à l'IPOC, et de son influence positive sur l'enseignement aux cycles supérieurs, précisant dans leur rapport : « l'IPOC a une bonne orientation et possède des chercheurs renommés dans chaque université, ce qui est essentiel à la prestation d'un programme conjoint. Il est clair que des spécialistes du domaine dans chaque établissement ont conçu les cours ». Les évaluateurs ont ajouté ce qui suit : « les cours offerts par les deux universités semblent bien documentés et adaptés aux forces de chacune ». Ils ont jugé que les laboratoires de recherche étaient « exceptionnels sur le plan de l'équipement, des locaux et de l'effectif étudiant » et ont ajouté que « les méthodes utilisées pour mesurer le rendement des étudiants par rapport aux résultats d'apprentissage établis et aux attentes associées au cycle du grade sont adéquates et mises en place ». Enfin, les évaluateurs externes ont indiqué que « le programme pourrait devenir l'un des plus innovateurs et avancés en matière d'exécution et de prestation d'activités d'enseignement et de recherche ».

Le processus d'évaluation a fait ressortir trois points à améliorer :

1. l'infrastructure de l'IPOC
2. les règlements et les critères du programme
3. l'engagement des étudiants et le soutien qui leur est donné.

Par ailleurs, il est recommandé que d'ici le prochain examen cyclique, l'Institut se penche sur la nature collaborative du programme en rapport avec le document approuvé par les sénats des deux universités et intitulé *Criteria for Evaluating the Extent and Level of Collaboration in Joint Graduate Programs between Carleton University and the University of Ottawa* [Critères d'évaluation de la portée et du niveau de collaboration dans les programmes conjoints d'études supérieures entre l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa].